

Conseil d'école n°2

Vendredi 8 mars 2019

Ordre du jour:

- A. Approbation du dernier conseil d'école
- B. Pause méridienne et activités périscolaires
- C. Point d'étape sur le projet d'école et les projets de classe
- D. DUER (Document Unique d'évaluation des risques) et PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)
- E. Bilan des travaux (réalisés et à venir)
- F. Bilan coopérative scolaire
- G. Questions diverses :
 - Horaires d'école
 - Hygiène scolaire : chaleur dans les classes, papier toilette à disposition, serviettes à la cantine
 - Classe de CE2/CM1: actions menées vis-à-vis de l'Académie
 - Passage piéton et service civique
 - Diffusion par messagerie entre parents élus

A. Approbation du dernier PV

Le PV a été envoyé aux parents élus.

- PV du dernier conseil d'école : les adresses mail ayant été communiquées, le prochain PV vous sera envoyé sous huitaine avec approbation définitive au conseil d'école suivant. Les corrections apportées feront l'objet d'une annexe lors de l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

B. Pause méridienne et activités périscolaires

Intervention de M. Mgomri André, responsable de la pause méridienne

Présentation de l'équipe qui assure la surveillance de la pause méridienne (Services civiques) et des règles appliquées (sécurité, respect des règles, des biens et des personnes).

Tout dysfonctionnement observé sur les créneaux horaires de 11h30 à 13h05 devra être remonté au responsable mairie.

Le permis à points sera remis en vigueur après les vacances de mars.

La directrice remercie les services civiques pour leur sérieux, leur bienveillance et leur implication à la vie de l'école.

Les services civiques mairie (Wendy et Orlane) proposeront des ateliers sur le thème du harcèlement aux élèves de cycle 3.

C. Point d'étape sur le projet d'école et les projets de classe

- Sur les classes transplantées prévues à savoir 7 classes seules 4 ont été maintenues.

Je rappelle que l'enseignant ne fait qu'une intention de classe au mois de novembre et que la décision de poursuivre ou pas le projet relève de son choix.

Le CE1a n'a donc pas finalisé ce projet.

Pour les classes de CE2, la suppression d'un poste d'animateur oblige la structure à n'accueillir qu'une classe à la fois. La semaine proposée a été la dernière semaine de juin.

Ce qui ne convenait pas aux enseignants concernés.

Les classes au centre Jacques Tessier sont maintenues mais il ne faut pas exclure la possibilité que le centre pourrait être amené à fermer ses portes plus tôt que prévu et pourrait ne pas accueillir nos élèves.

- Le projet Bronze a été abandonné car l'intervenante n'a pas pu faire valider son dossier au rectorat, pour des raisons professionnelles et personnelles.
Le projet pourrait néanmoins se concrétiser ultérieurement.
- Les autres projets se poursuivent comme prévu. La plupart seront finalisés au mois de juin.
- Concernant l'action Fluence, les résultats ont montré des résultats encourageants puisque le nombre d'élèves en ADS (automatisation de déchiffrage suffisant) au cycle 2 est passé de 52 à 62% et de 53 à 84% au cycle 3.
- Les maternelles ont été accueillies à l'élémentaire avec un petit spectacle et une petite boisson fraîche dans le cadre de la liaison inter-cycles.
- A noter le jeudi 28 mars 2019, l'école participe à "La grande lessive". Les productions de chaque classe seront suspendues dans l'école et vous pourrez récupérer vos enfants dans les classes et admirer les oeuvres réalisées.

D. DUER (Document Unique d'évaluation des risques) et PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

- Le Duer est un inventaire de risques identifiés au sein d'une unité de travail, notamment l'école. Chaque risque fait l'objet d'une fiche dans laquelle sont notés des éléments récurrents : identification du danger, famille du risque, le dommage possible, la gravité du risque, l'occurrence possible et les mesures de prévention possible (intrinsèque, collective, individuelle)
Les personnes concernées peuvent être tous les usagers de l'école.

Une synthèse est ensuite transmise à l'ADP et à l'IEN. Il est actualisé chaque année.

- PPMS (Un document synthétique est distribué aux membres du CE)
Le PPMS permet aux écoles de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences. Cette démarche a pour objectif d'assurer la sauvegarde de toutes les personnes présentes en attendant l'arrivée des secours extérieurs ou le retour à une situation normale, et en appliquant les directives des autorités.
 - Cette année nous avons un nouveau protocole concernant une éventuelle évacuation sur temps scolaire en cas d'EMD (évènement météorologique dangereux) : pluies, orages violents, cyclone
 Plusieurs PPMS sont donc possibles au sein d'une école
- Un exercice de confinement (alerte intrusion) a été réalisé le 4 décembre 2018.
- Un exercice d'évacuation (alerte à la bombe) aura lieu au cours de la période 4. Le lieu de rassemblement est le parking de la pharmacie, avec l'accord des professionnels de la zone.
- Un autre exercice d'évacuation incendie aura lieu de façon inopinée après la rentrée de mars.
- Pour l'exercice de confinement lié au risque naturel, il n'est pas obligatoire puisque nous avons déjà réalisé un confinement.

E. Bilan des travaux (réalisés et à venir)

Lecture des travaux réalisés par la mairie.

A réaliser :

- Le portillon dysfonctionne régulièrement, son remplacement est prévu pour 2019
- L'alarme incendie est toujours en panne malgré un mail de relance adressé à M. Bardière responsable de la sécurité des ERP
- Le ravalement de façade est toujours en attente même si la mairie est intervenue pour mettre l'école aux normes attendues pour les déficients visuels (peinture jaune aux poignées de porte et aux marches d'escalier)
- La pose d'anti-dérapant dans les escaliers n'a toujours pas été faite
- L'étanchéité des façades Est et Sud est tributaire des appels d'offres mais il est urgent de remettre en état les murs de la BCD ainsi que ceux des classes concernées.
- L'étanchéité du préau est à refaire

La directrice souhaiterait qu'un document écrit lui soit transmis afin d'attester du passage et des travaux réalisés (le mercredi et pendant les vacances)

F. Bilan coopérative scolaire

Les budgets mairie ont connu une réduction drastique début 2019 ce qui nous oblige à financer nous -même les bus pour transporter nos élèves sur les sites visités.

Ces financements n'avaient pas été prévus et l'école a dû mettre en place des actions pour pallier ce manque.

Nous avons donc fait des ventes de gâteaux et les classes transplantées seront financées. Une tombola serait à envisager en dernier recours si la coopérative avait des difficultés à financer les projets des autres classes qui n'ont pas bénéficié de l'aide de 500 euros allouée à chaque enseignant en début d'année.

G. Questions diverses

- **Horaires d'école** : A la demande de Mme Payet Florence, un point à été rajouté à l'ordre du jour concernant la possibilité de décaler les heures d'entrée et de sortie de l'école. Les parents ayant des enfants en maternelle rencontrent des difficultés pour être à l'heure dans les deux écoles tant pour les déposer que pour les récupérer.

Compte-tenu de nos emplois du temps en élémentaire avec des contraintes spécifiques (créneaux piscine, intervenants extérieurs sport, accompagnement éducatif) il est impossible pour nous de décaler nos horaires. Il faudra donc interroger le conseil d'école de la maternelle si ce changement est envisageable.

- **Hygiène scolaire** :
 - chaleur dans les classes : pas beaucoup de solutions, éventuellement rajouter deux ventilateurs supplémentaires.
Dans le cadre du registre SST, une fiche sera réalisée et transmise à l'ADP et à l'IEN. Celui-ci centralise les demandes et fait remonter à la municipalité, responsable des locaux.
 - papier toilette à disposition : les enfants s'amuse à dérouler le papier et à boucher les toilettes. Ils ont normalement du papier dans les classes. De plus, un personnel de surveillance dispose d'un rouleau dans la cour et le distribue à la demande. Un rouleau reste à disposition dans le bureau de la secrétaire.
 - serviettes à la cantine: il faudrait interroger la mairie sur la possibilité d'avoir du papier en quantité suffisante. Actuellement aucun budget n'est prévu pour cette dépense.
- **Classe de CE2/CM1**: actions menées vis-à-vis de l'Académie
 - Cette action ne relève pas de la compétence du directeur.
Les remplacements sont gérés par un pôle spécifique : le pôle de remplacement nord qui gère toutes les écoles de Saint-Denis afin d'avoir une meilleure lisibilité sur le personnel disponible.
Dès lors qu'un enseignant part en formation, un ordre de mission est édité et un remplaçant désigné d'office, d'où parfois plusieurs enseignants sur la classe.

- **Passage piéton et service civique**

Le nécessaire a été fait pour améliorer la sécurité des enfants devant l'école mais un problème se posera à la fin de l'année et à la rentrée : les services civiques terminent leur contrat fin juin et les nouveaux démarreront en novembre. De plus ce passage protégé est mal placé et il serait souhaitable de se rapprocher des services concernés pour le déplacer ou demander la pause de ralentisseurs aux abords de l'école. Une demande sera transmise à la mairie.

- **Diffusion par messagerie** entre parents élus. Le mode cci n'a fonctionné pas sur la boîte académique et malheureusement les adresses ont été visibles par tous. Les parents présents approuvent la possibilité de communiquer entre eux via les adresses mail.
- Arrivée à 17h30 alors que l'ordre du jour était épuisée, Mm Bélim, élue de Bois de Nèfles nous a apporté quelques informations supplémentaires:
 - Une enveloppe de 90 000 € nous a été attribuée afin de sécuriser l'entrée de l'école. Les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances de juillet /août 2019. Les agents de surveillance de la voie publique ont été missionnés pour faire de la prévention devant l'établissement.
 - Suite aux diminutions drastiques des budgets bus à la DPEG, Mme Bélim étudiera nos demandes et pourra nous attribuer des bus sur le budget dont elle dispose.
 - Mme Payet se rapprochera de l'élue afin de trouver des solutions aux problèmes d'horaires des deux écoles.

La séance est levée à 18h15.

La présidente

J. Yus

Le secrétaire

K. Cassini